

A la recherche du Technopôle 3^{ème} génération

Ouverture de la crèche inter-entreprise en janvier dernier, création annoncée en 2011 d'une Maison de l'entreprise, lancement du plan de déplacement inter-établissement... les projets foisonnent sur le Technopôle de Nancy Brabois, bien décidé à créer une dynamique et à engager sa modernisation.

Relancée en 2004 par l'élection de Richard Renaudin au poste de président, l'Association Nancy Brabois Technopôle (ANBT) est parvenue à fédérer une cinquantaine d'adhérents. S'appuyant sur un noyau dur de douze entreprises, la structure associative a, comme sur les autres sites, du mal à convaincre. Mais peu de sociétés sont propriétaires de leurs locaux et l'important turn-over ne facilite pas l'implication des dirigeants, qui se sentent finalement peu concernés. Sur ce parc d'activités, globalement tertiaire, 230 entreprises côtoient des établissements de santé, d'enseignement et de recherche. En décidant de redynamiser l'association, Richard Renaudin a d'abord souhaité apporter un service mutualisé en créant une crèche inter-entreprise dans le but de faciliter la vie des salariés et ainsi de renforcer l'attractivité du Technopôle. Il aura fallu du temps et de la volonté pour

que ce projet se concrétise en janvier dernier. Il est vrai que la première étude avait peu mobilisé avec seulement douze réponses dénombrées. Convaincue par l'importance de ce service, l'ANBT n'a pas enterré ce dossier, bien au contraire. L'idée a été de le redimensionner et surtout d'intégrer le monde de l'enseignement et de la santé. Actuellement, 25 berceaux peuvent accueillir des jeunes enfants. En relançant l'association en 2004, la nouvelle équipe avait identifié le problème de manque de lisibilité sur la zone d'activités. Pendant cinq ans, un travail indépendant sur la signalétique a été mené puis repris par la démarche ATP. Et en avril, les derniers totems ont été installés. En coordonnant les quatre espaces du Technopôle, une image globale se dessine sur le site. «C'est un pas important pour créer une unité», confie le président de l'association.

L'accessibilité

La problématique des transports reste évidemment au cœur des préoccupations des chefs d'entreprise. Il y a deux ans, le Technopôle n'était pas desservi par les transports en commun. La création de la ligne Campus a apporté une première réponse en se soldant par «une réussite»,



«Ce qui manque cruellement sur le Technopôle c'est un lieu d'accueil et de rassemblement pour les entreprises dans un cadre privilégié», explique Richard Renaudin, le président de l'ANBT.

selon l'ANBT. Consciente du besoin d'améliorer les dessertes, l'association milite aujourd'hui pour un renforcement des accès routiers, mettant en avant les problèmes d'embouteillages, mais également de sécurité, à proximité de la faculté de médecine. Cette réflexion est corrélée à leur volonté de voir créer un nouvel accès autoroute. Toutefois les finances de l'Etat ne plaident pas en faveur de cet équipement. «Si la zone du Plateau aboutit, il faudra trouver une solution et

«Vie technopolitaine»

Le Technopôle de Brabois a été créé à la fin des années 70. C'est d'ailleurs l'un des premiers en France à avoir été aménagé. Il a donc «l'âge de ses artères», indique Richard Renaudin. Cette ancienneté explique aussi l'absence de règlement de zone applicable aux entreprises, regrette le président de l'association. Il est donc difficile d'engager des travaux : pas ou peu de trottoirs, absence d'harmonisation des espaces verts... Dans ce contexte, il n'est pas possible de créer une image commune. L'agglomération s'est donc saisie de cette question, sachant l'importance et l'urgence à engager une modernisation du Technopôle afin de renforcer l'attractivité de ce site à enjeu pour le Grand-Nancy. Et pour cause, dans le cadre de la création de la ZAC de Brabois, une extension de 40 hectares est annoncée dont la vocation reste à affiner en raison des contraintes environnementales du site. En lien avec ses partenaires, avec à leur tête l'Aduan, la CUGN a donc initié des discussions pour inventer le technopôle 3^{ème} génération. «L'objectif est d'apporter une image qualitative, d'afficher un nouveau concept en engageant un chantier important autour de la création de la vie technopolitaine», annonce Anne Locatelli, la directrice adjointe de l'Agence de développement et d'urbanisme du Grand-Nancy, en charge du département Développement économique, marketing territorial et marketing. Concrètement, tous les services sont mobilisés en partenariat avec l'ANBT pour trouver les bonnes réponses dans le but «d'apporter un nouveau souffle à ce parc d'activités en proposant des services, en prenant en compte le facteur humain sans oublier la séduction, indispensable pour attirer de nouvelles entreprises», confie Jacques Charlot, le directeur général de l'Aduan.

surtout anticiper ces futurs flux», précise le président de l'ANBT. En parallèle, le projet d'élaboration d'un PDIE (plan de déplacement inter-établissement) avance bien. Une réflexion est engagée depuis déjà plusieurs mois. Les entreprises ne sont pas les seules à s'être mobilisées, puisque le monde de l'enseignement et de la recherche a également répondu présent. Un pas de plus va être franchi le 30 mai lors de l'assemblée générale de l'association avec la signature d'une charte avec l'Ademe et la Communauté urbaine du Grand-Nancy. Les participants vont donc acter leur engagement à participer à cette opération, qui vise à fluidifier la circulation. Avec cette phase opérationnelle, un bureau d'études va être saisi et travaillera en lien étroit avec le cahier des charges déjà réalisé. L'objectif est d'aboutir dans un an avec l'instauration de plusieurs solutions, dont le covoiturage, mais pas seulement.

Renforcer les services de proximité

Comptant sur son territoire l'entreprise Promotech, l'association a décidé de mieux identifier et mieux accompagner la filière de la création en ouvrant en 2011 la Maison de l'entreprise, où tous les partenaires seraient représentés en lien avec le réseau Créalliance. Avec ce projet, l'association souhaite apporter



© Olivier Dancy

Une réflexion est engagée dans le cadre de l'extension de 40 hectares de la ZAC de Brabois.

des propositions de réponses concrètes aux candidats à la reprise ou création d'entreprise en mettant en place un plateau opérationnel de proximité.

Si de nombreux projets sont actuellement en cours de réalisation, d'autres vont être plus longs à se concrétiser. C'est le cas du château de Brabois. «Ce qui manque cruellement sur le Technopôle c'est un lieu d'accueil et de rassemblement pour les entreprises dans un cadre privilégié», explique Richard Renaudin. L'association est donc satisfaite que la Communauté urbaine ait acté sa réhabilitation. «Sur ce site, une utilisation conjointe pourrait être

mise en place avec la constitution d'un club-service entreprise. C'est clairement un besoin pour de nombreuses sociétés», ajoute le président d'Expertis CFE. Le permis de construire a été signé par le maire de Villers et le recrutement d'un cabinet d'ingénierie chargé de poursuivre les études vient d'être lancé. Dans ce dossier, 2,5 à 3 millions d'euros devraient être investis. Consciente de cet investissement important, l'ANBT rappelle que ce projet est «indispensable» au monde économique. Mais il faudra encore être patient avant que les travaux démarrent.



alexandra.marquet